

Pourquoi nier le réel ?

*« Les coutumes sont faites
pour servir les hommes,
nullement pour les asservir. »*

Seydou BADIAN

Dans une rubrique en date du 02 juillet 2026, consacrée à la chefferie traditionnelle dans le canton d'Ountivou (préfecture de l'Ogou, Togo), la rédaction du site internet *Auxnouvelles.tg* a fourni des éléments d'information démontrant et réaffirmant à juste titre la légitimité historique de la famille AFAN pour la succession au trône royal.

Malheureusement, la rédaction de *Auxnouvelles.tg* s'est également prêtée à certaines inexactitudes énigmatiques préjudiciables. C'est le cas par exemple de l'affirmation : « Pas de régence dans le canton de Ountivou ».

Entre nous : L'existence même, à Ountivou, du quartier Dokpohoué, encore appelé « Régenthoué » (chez le Régent), n'est-elle pas une preuve autosuffisante ?

Conformément à la tradition, aux us et coutumes, la famille AFAN a toujours veillé à ne pas laisser le trône royal vide à la mort du chef. Elle a toujours désigné un régent. Il convient de relever, à cet égard, que la rédaction de *Auxnouvelles.tg* a sans doute manqué d'approcher la famille AFAN pour toutes précisions pertinentes.

Sentence : Il vaut mieux pécher par excès de vérité plutôt que par défaut.

Huenumadji AFAN
A suivre !...

BCCM/PS/CHRONIQUE/22072026